**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

**Band:** 29 (1921)

Heft: 8

Artikel: Jacques de Bugnin

Autor: Ritter, Eugène

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-23665

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

## Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## JACQUES DE BUGNIN

J'ai parlé dans cette Revue, en 1917, de la belle édition que venait de donner M. Arthur Piaget, du Congié pris du siècle séculier, par Jacques de Bugnin; — et je disais alors que la date de la mort de ce vieil écrivain était inconnue.

Inconnue n'était pas le mot propre : elle était seulement inaperçue. Elle avait déjà été mise au jour, et je viens de la trouver dans le Nécrologe de l'abbaye de Talloires, publié (à Chambéry, en 1913) d'après le Manuscrit inédit conservé au Musée britannique, par Louis Ritz, professeur d'anglais au Lycée de Lyon. On lit dans ce Nécrologe, aux pages 113 et 114:

III Kalendas Maii,..... Anno Domini Mº CCCCº LXXXVIº obiit frater Jacobus de Bugnino, qui dedit nobis CC florenos, pro X florenis annualibus adquirendis; ex hoc pro duobus anniversariis quolibet anno fiendis cum Rº Libera me et collectis requisitis, super tumulum ipsius, quod est in claustro prope portam capituli.

Je traduis : « Le 27 avril de l'an du Seigneur 1486, est mort le frère Jacques de Bugnin, qui nous a donné 200 florins, pour une rente annuelle de 10 florins, et cela pour deux anniversaires 1 à célébrer chaque année, avec Responsorium, un Libera me, et les collectes (prières liturgiques) appropriées, sur sa tombe, qui est dans le cloître, près de la porte du Chapitre. »

L'abbaye de Talloires est au bord du lac d'Annecy, à quatre ou cinq lieues au-dessous du couvent de Tamié, où Jacques de Bugnin demeurait en 1480, quand il mit la dernière main au Congié pris du siècle séculier. On voit qu'il était descendu dans la vallée, peut-être pour finir ses jours dans un climat moins alpestre.

Eugène RITTER.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le second anniversaire était célébré le 23 octobre.